

# Situation passée à la loupe



*Le Comité pour le respect de l'éthique et de la déontologie (Cred) a organisé, avec l'appui du PNUD, un atelier de réflexion d'une journée, vendredi 16 décembre 2005, à l'hôtel Sabah pour passer en revue la situation de l'institution de régulation et de discipline afin de la sortir de son immobilisme voulu et entretenu par le régime déchu.*

**A**u menu des discussions, le diagnostic à faire et les propositions de mesures à entreprendre et qui sont de nature à redynamiser ses activités. L'atelier, qui était chapeauté par le président du Cred, M. Abderrahmane Ould Homa assisté de M. Ahmed Ould Cheikh, directeur de publication du Calame et auteur du rapport sur la situation du Cred, a enregistré la participation de plusieurs responsables d'édition de journaux, des fonctionnaires du ministère de la communication et de nombreux journalistes, dont Mohamed Abdellahi Ould Billil et M'Bareck Ould Beyrouck ainsi que Bâ Moussa Sidi, chargé de communication au PNUD.

Il ressort du diagnostic fait de la situation du Cred que le bureau est obsolète puisque depuis la fin de son mandat en mai 2003, il a essayé plusieurs fois de convoquer une assemblée générale pour l'élection d'un nouveau Bureau, mais s'est toujours heurté au refus du ministère de la communication. Après avoir épuisé tous les recours et en vain, le Cred a fini par décider de prolonger le mandat du bureau sortant jusqu'à la tenue

d'une assemblée générale. Ce cas de figure, notons-le, n'était pas prévu par les statuts et le règlement intérieur du Cred. Autres constats, l'absence de moyens de contrôle et de sanction car, là aussi, depuis que le Cred existe, il n'a jamais eu un local propre à lui faute de moyens qui l'empêchent de louer des bureaux. Aucun journal non plus n'a mis à sa disposition un bureau. Même la cotisation mensuelle de 1000 UM par journaliste qui avait été instituée par le Cred, n'a pas fait long feu alors que 136 journalistes en sont membres. La seule chose dont la structure a bénéficié, c'est de quelques équipements offerts par l'ambassade des Etats Unis d'Amérique (U.S.A). Le manque de confiance des professionnels a été aussi évoqué comme ayant concouru à la léthargie du Cred. Pour guérir le mal sinon l'amoindrir, un ensemble de recommandations et de propositions se sont dégagées des deux groupes de travail qui ont été mis sur pied à cet effet. Une commission préparatoire sera convoquée pour procéder dans les plus brefs délais à l'étude des propositions et recommandations de l'atelier avant la convocation par l'actuel bureau, dont le mandat a expiré, d'une assemblée générale pour l'élection d'un nouveau bureau qui aura à s'occuper de la mise en œuvre de ces propositions en vue de redynamiser les activités du Cred.

## Une œuvre difficile mais salutaire

Créé en 2001, le Comité pour le Respect de l'Éthique et la Déontologie s'est imposée au ministère de la communication face à la déliquescence de la presse indépendante et les abus répétés

qu'elles commettaient. Pour cela, ce département ministériel, qui n'avait pas la compétence d'interdire les journaux encore moins les censurer, a demandé aux associations de presse de lui faire des propositions pour mettre un peu d'ordre dans le secteur. D'où l'idée émise par certains journalistes dont feu Habib Ould Mahfoudh, directeur de publication du "Calame" de créer un Comité d'éthique. Mais l'élection du bureau opposa deux candidats, feu Habib Ould Mahfoudh et Cheikhna Ould Nenny directeur de publication de Nouakchott-Info. Faute de consensus, les acteurs se sont déchirés du fait du retrait du "Calame", de "L'Eveil Hebdo" et de "La Tribune" de l'Association Nationale de la Presse Indépendante (ANPI) présidée par Cheikhna Ould Nenni. Finalement les deux hommes trouvent un compromis et décident de retirer leurs candidatures et Abderrahmane Ould Homa, directeur de publication de "Essahiva" réussit à obtenir la majorité. C'est ainsi que le Cred voit le jour. Ses objectifs sont de défendre la liberté de la presse et les droits des journalistes ; d'amener les journalistes à respecter les règles de l'éthique et de la déontologie de la profession adoptées lors de l'assemblée générale tenue les 2 et 3 mai 2001 à Nouakchott ; de cultiver l'esprit de confraternité entre les journalistes ; de mener toute action de nature à promouvoir la presse écrite. Le bureau se compose de neuf (9) membres, dont un président, un vice-président, un rapporteur et un trésorier, élus pour deux ans, ainsi que de deux observateurs désignés par l'administration et l'Ordre national des avocats (Ona).